



Aménagement du terminal de croisières du port de Saint-Pierre

Calendrier des opérations

Octobre 2016	Le Premier ministre Manuel Valls, en visite dans l'Archipel, annonce l'attribution de crédits pour l'aménagement d'un terminal d'accueil des navires de Croisières dans le port de Saint-Pierre.
Début 2017	Constitution d'un groupe de travail partenarial local (État - Collectivité territoriale – CACIMA – mairie) pour une réflexion sur les besoins et l'élaboration de scénarios d'aménagement pour le terminal.
Octobre 2017	Lancement d'un appel d'offres pour le choix d'un maître d'œuvre pour l'aménagement du terminal, le maître d'œuvre étant le concepteur de l'aménagement.
Janvier 2018	Remise des offres de candidatures.
Février-mars 2018	Analyse des candidatures.
Avril 2018	Choix du maître d'œuvre.
Avril-décembre 2018	Conception du projet et des pièces pour l'appel d'offres de travaux.
Début 2019	Lancement de l'appel d'offres de travaux.
Printemps 2019	Début des travaux d'aménagement.